

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**AUTORITE DE REGULATION DES
MARCHES PUBLICS (ARMP)**

Adresse postale : 08 BP 0791
Tel : +229 30 50 57/ 21 30 50 56
Adresse mail : contact@armp.bj
Site web: www.armp.bj

**MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES
PUBLICS DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU AU
TITRE DE LA GESTION BUDGÉTAIRE 2023**

**RAPPORT DEFINITIF DE LA MISSION D'AUDIT DE CONFORMITE ET DE
MATERIALITE**

Mission réalisée par le Groupement de Cabinets



Siège Social : Parcelle « k » Lot 210 Godomey quartier Wlaba, Commune d'Abomey Calavi, Bénin
Tél : (00229) 01 95 19 07 57 / (00229) 01 20 22 43 63 / **Email** : cabinetbelmag@gmail.com

&

0121324746 / 03BP 1678 Cotonou
everest@everest-expertises.com

Décembre 2025



i. Résumé exécutif

Le présent résumé exécutif synthétise les résultats clés issus de l'audit des marchés publics de l'**Université de Parakou** pour l'exercice **2023**. L'analyse a été conduite selon la méthodologie définie dans le **Référentiel d'audit 2025**, en s'appuyant sur des grilles de vérification normées et des outils de mesure de la performance.

⇒ Volume de marchés analysés :

Au total, **sept (7) marchés** ont été recensés pour un montant global de **quatre-cent cinquante millions neuf cent vingt-cinq mille quatre cent soixante-onze (450 925 471 FCFA) HT**. L'**échantillon retenu** pour l'audit comprend **quatre (4) marchés**, représentant **57,14%** du nombre total et **76,79 %** de la valeur totale, soit un montant cumulé de **trois cent quatre-six millions deux cent soixante-sept mille six cent vingt-six (346 267 626) FCFA HT**.

⇒ Complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés :

L'analyse de la complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés s'appuie sur la vérification des pièces obligatoires dont l'absence a d'incidence sur la conformité des procédures de passation et d'exécution du marché. Les **quatre (04) marchés sélectionnés** ont été jugés **auditables**, soit un taux de complétude documentaire de **100%**.

⇒ Résultats de conformité :

À l'issue des vérifications, les quatre **(04) marchés** ont été déclarés **conformes**, représentant **100%** des marchés sélectionnés.

⇒ Tableau de synthèse des constats et appréciations globales :

N°	Domaine évalué	Niveau de conformité (%)	Opinion	Observations clés
1	Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution	100%	Très satisfaisant	Présence de toutes les pièces dont l'absence a une incidence sur la conformité du marché.
2	Conformité de la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante	100%	Très satisfaisant	-
3	Conformité de la procédure de passation et de l'exécution	100%	Très satisfaisant	-

Source : Synthèse des constats et appréciations globales

⇒ **Recommandations clés :**

Suite à l'évaluation des différents domaines de la gestion des marchés publics, et compte tenu du niveau de conformité global jugé très satisfaisant, les recommandations suivantes sont proposées afin de renforcer la performance et la qualité des procédures :

Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de maintenir la veille permanente sur le renforcement du système de classement et d'archivage des documents relatifs aux marchés publics. Cela contribuera à garantir une traçabilité complète et à faciliter les audits futurs.

Conformité de la planification, de l'organisation et du fonctionnement interne de l'Autorité Contractante

Il est conseillé de renforcer les capacités du personnel en matière de gestion des marchés publics. Par ailleurs, la mise en place d'un mécanisme d'évaluation régulière du fonctionnement interne permettrait d'identifier de manière proactive d'éventuelles améliorations, contribuant ainsi à l'efficacité et à la fiabilité du dispositif interne.

Conformité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de maintenir de façon permanente le renforcement du respect des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, en veillant toujours à la documentation complète de toutes les étapes, à l'application rigoureuse des exigences réglementaires et au respect des délais contractuels, afin de garantir la régularité et la traçabilité des opérations.

ii. Difficultés rencontrées lors de la mission d'audit

Malgré la bonne collaboration de l'autorité contractante, la principale difficulté rencontrée est le délai très court imparti pour la réalisation de la mission et les diligences à mettre en œuvre.

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES	5
1. Introduction.....	7
2. Cadre juridique et normatif de référence	8
3. Objectifs assignés à la mission d'audit.....	9
3.1 Objectif général de la mission	9
3.2 Objectifs spécifiques de la mission.....	9
4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés.....	10
4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité	10
4.2 Outils d'évaluation utilisés	13
5. Présentation des Données Globales des Marchés et des Modes de Passation.....	15
5.1 Présentation des Données Globales des Marchés	15
5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation	15
6. Respect des procédures de passation des marchés publics	16
6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics	16
6.1.1. <i>Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics</i>	<i>17</i>
6.1.2. <i>Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante.....</i>	<i>19</i>
6.1.3. <i>Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives</i>	<i>19</i>
6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés	20
6.2.1. <i>Échantillonnage des marchés à auditer</i>	<i>20</i>
6.2.2. <i>Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation.....</i>	<i>21</i>
6.2.3. <i>Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables</i>	<i>22</i>
6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés.....	33
6.2.4. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés.....</i>	<i>33</i>
6.2.5. <i>Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés</i>	<i>34</i>
6.2.6. <i>Appréciation finale de la gestion administrative et technique d'exécution.....</i>	<i>35</i>
6.2.7. <i>Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés)</i>	<i>37</i>
6.2.8. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés</i>	<i>37</i>
6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution	38
6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes	40
6.6 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours	40
6.7 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés	41
7. CONCLUSION.....	43
8. ANNEXES.....	44

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES

AC	Autorité Contractante
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
AOF	Attributions, Organisation et Fonctionnement
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
APCMP	Avis Public à Candidature de Marchés Publics
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AOR	Appel d'Offres Restreint
AOON	Appel d'Offre Ouvert National
AOOI	Appel d'Offre Ouvert International
CCMP	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
COE	Commission d'Ouverture et d'Evaluation/Comité d'Ouverture et d'Evaluation
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DCMP	Délégué du Contrôle des Marchés Publics
DDCMP	Direction Départementale du Contrôle des Marchés Publics
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DAC	Dossier d'Appel à Concurrence
DC	Demande de Cotation
DRP	Demande de Renseignements et de Prix
DP	Demande de Propositions
PTF	Partenaire Technique et Financier
PPMP	Plan de Passation des Marchés Publics
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PV	Procès-Verbal
SPMP	Secrétariat Permanent des Marchés Publics
SPM	Spécialiste en Passation des Marchés
TdR	Termes de Référence
UP	Université de Parakou



BELMAG Sarl



GROUPEMENT

LETTRE INTRODUCTIVE

Abomey-Calavi, le 30 décembre 2025

N° **0030A** /2025/BELMAG Sarl/DG/DT/CDAF/SPM/AD

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de
Régulation des Marchés Publics**

Cotonou – BENIN

Objet : Mission d'audit indépendant des marchés publics passés au titre de la gestion budgétaire
2023 - **Dépôt du rapport définitif de la mission de l'Université de Parakou (UP)**

Monsieur le Président,

Dans le cadre du contrat de prestation n°2039/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 27/10/2025 qui nous a été confié par votre Autorité, nous avons réalisé la mission d'audit technique indépendant des marchés publics au titre de la gestion budgétaire de l'année 2023. Cette mission s'inscrit pleinement dans le cadre de la **loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 relative aux marchés publics et de ses décrets d'application**, qui définissent les règles de passation, d'exécution et de contrôle, de règlement et de la régulation des marchés publics au Bénin, et qui visent à garantir la transparence, l'efficacité et la régularité dans la gestion des fonds publics.

L'objectif principal de cette mission était d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, d'identifier les points forts et les insuffisances, et de formuler des recommandations concrètes susceptibles d'améliorer la performance et la fiabilité du dispositif de gestion des marchés publics.

Le présent rapport présente les travaux effectués à **l'Université de Parakou**, les observations relevées ainsi que les recommandations formulées afin de fournir à votre autorité des éléments objectifs pour renforcer les mécanismes de contrôle et soutenir la mise en œuvre d'actions correctives lorsque cela est nécessaire.

Nous espérons que ce rapport contribuera significativement à renforcer la qualité de la gestion des marchés publics au Bénin et à soutenir vos efforts pour instaurer une culture de conformité, de responsabilité et de transparence dans la gestion des fonds publics, conformément aux exigences de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020.

Tout en vous souhaitant une très bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Elvire AGBASSAGAN

*Juriste, Spécialiste en Passation des
Marchés Publics*

1. Introduction

Dans le cadre du suivi et du contrôle de la régularité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics au titre de l'exercice 2023, et en vue d'apprécier la conformité desdites procédures au regard des exigences du cadre réglementaire national et du référentiel d'audit 2025 de l'ARMP, la présente mission d'audit a été conduite au sein de l'Université de Parakou. Cet audit s'inscrit dans la volonté d'assurer une gestion transparente, conforme à la réglementation en vigueur, et orientée vers la performance de la commande publique.

Le présent rapport présente la substance des travaux d'audit auprès de l'Université de Parakou (UP). Il sera articulé en 08 rubriques : (i) : Introduction ; (ii) : Cadre Juridique et Normatif de Référence (iii) : Objectifs assignés à la mission ; (iv) Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés ; (v) : Présentation des données Globales des Marchés et des Modes de Passation ; (vi) : Respect des procédures de passation des marchés publics ; (vii) : Conclusion et (viii) : Annexes.

2. Cadre juridique et normatif de référence

Le cadre légal et réglementaire des marchés publics applicable aux marchés sous revue au niveau de l'Université de Parakou regroupe toute une série de dispositions juridiques à valeur législative et réglementaire en vigueur au moment de la conduite des différents processus contractuels par l'Autorité Contractante.

Comme proposé dans son approche méthodologique, la mission de revue a commencé par une revue documentaire, notamment du cadre juridique applicable, dont les documents ont été utilisés pour évaluer les marchés passés en revue.

Il ressort de cette analyse que, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le texte en vigueur et applicable aux marchés publics au Bénin est la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Cette loi fixe les règles générales relatives à la passation, à l'exécution, au règlement, au contrôle et à la régulation des marchés publics, tout en précisant le rôle et les attributions des différents acteurs du système. Ce cadre législatif est complété par onze décrets d'application du 23 décembre 2020 de ladite loi, qui précisent les modalités pratiques de mise en œuvre des dispositions du Code, notamment en matière de développement du cadre institutionnel de la passation, de contrôle et de la régulation des marchés publics, de planification, de procédure, de gestion contractuelle et de contrôle.

Du point de vue normatif, la mission de revue s'est également appuyée sur :

- le référentiel d'audit ARMP 2025 ;
- les décisions rendues par l'ARMP ;
- les outils type élaborés par l'ARMP qui servent de documents d'appui pour la mise en œuvre des exigences légales et qui fournissent des orientations techniques précises à l'intention des autorités contractantes et autres acteurs de la commande publique ;
- les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics ;

Par ailleurs, les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF), qui introduisent des dispositions spécifiques en matière de passation et d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures, ont également servi de base aux vérifications, afin de s'assurer de la conformité des procédures mises en œuvre.

3. Objectifs assignés à la mission d'audit

3.1 Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de réaliser l'audit technique indépendant pour apprécier la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics des exercices budgétaires 2023, au regard des exigences du cadre réglementaire national, en se référant rigoureusement au Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

3.2 Objectifs spécifiques de la mission

Dans la logique des TdRs et du référentiel, la mission aura de façon spécifique à :

- Vérifier la disponibilité et la complétude des documents requis pour l'audit (auditabilité des marchés) ;
- Vérifier l'existence et l'utilisation des outils de traçabilité documentaire (registres obligatoires, archivage, etc.) ;
- Vérifier la conformité des procédures de passation des marchés publics (de la planification à l'attribution) à la réglementation en vigueur ;
- Évaluer l'efficacité des contrôles existants relatifs à la planification, à la passation et à l'exécution des marchés, y compris les processus de validation par les organes de contrôle compétents (CCMP/DNCMP, etc.) et d'approbation ;
- Apprécier la conformité de l'exécution administrative, financière et technique des marchés sélectionnés, notamment en ce qui concerne les avenants, le règlement financier et le respect des délais d'exécution ;
- Vérifier l'application effective des décisions de l'ARMP, le cas échéant ;
- Apprécier le respect des délais de passation et d'exécution des marchés ;
- Identifier d'éventuels indices de collusion ou de conflits d'intérêt, notamment à travers l'indice d'alerte défini dans le Référentiel ;
- Vérifier l'existence d'éventuels indices de fractionnement des marchés en vue de contourner les seuils réglementaires de procédure ;
- Évaluer la performance globale des autorités contractantes auditées, les classer selon les grilles d'appréciation du Référentiel et établir une cartographie des risques ;
- Évaluer la prise en compte des recommandations formulées lors des audits précédents ;
- Formuler des recommandations concrètes.

4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés

4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité

Pour la conduite de la mission d'audit de conformité et de matérialité, la démarche méthodologique a été essentiellement basée sur :

- ✚ les précisions des termes de référence qui nous sont soumises ;
- ✚ le référentiel d'audit ARMP 2025.
- ✚ la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 et ses décrets d'application ;
- ✚ les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics de l'ARMP.

De plus, la démarche s'est appuyée sur des techniques visant à identifier et évaluer les risques liés aux marchés publics, tout en veillant au respect des éléments suivants :

- ✓ normes édictées dans les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF) véhiculant des dispositions spécifiques concernant les règles de passation, de sélection ou d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures
- ✓ phases d'exécution prévues ;
- ✓ bonnes pratiques comme la tenue des réunions de cadrage, de clôture et de débriefing de la mission en présence du commanditaire ;
- ✓ conformité physique des travaux avec les PV de réception provisoire et définitive.

Pour y parvenir, la mission a été réalisée essentiellement en trois grandes phases :

- ❖ l'analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes ;
- ❖ l'évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques ;
- ❖ la synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles.

1ère phase : Analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes.

Elle est subdivisée en deux (02) sous phases :

Sous phase 1 : Réunion de cadrage

Une réunion de cadrage a été organisée dès réception de l'ordre de services, afin de clarifier les objectifs, le périmètre, les attentes, les contraintes, et les modalités de déroulement de la mission d'audit. Elle a aussi permis de valider la compréhension commune des enjeux et un accord a été trouvé sur les conditions pratiques de la réalisation de la mission.

Sous phase 2 : Collecte des données et revue documentaire

Ici la mission a procédé à la collecte de la liste de tous les marchés passés par l'UP au cours de l'année sous revue. Elle a ensuite fait la demande de la mise à disposition de tous les documents nécessaires relatifs aux marchés conformément à l'annexe 3. Après l'étape de collecte, les données globales relatives aux marchés passés par l'UP au cours de l'année audité ont été structurées en distinguant les marchés selon les modes de passation utilisés et la nature des marchés afin de pouvoir mettre en évidence la fréquence d'utilisation des modes de passation ; d'identifier un éventuel recours excessif ou injustifié à des procédures non concurrentielles ; de vérifier l'adéquation entre le type de marché et la procédure utilisée.

2^{ème} phase : évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques

Cette deuxième phase s'est déroulée en trois (03) sous-phases

Sous-phase 1 : Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

Il s'agit ici d'abord d'apprécier la capacité organisationnelle de l'UP à planifier et encadrer la gestion des marchés publics. La mission s'est donc focalisée d'abord sur l'analyse de la structuration des organes intervenant dans la chaîne de passation, leur mode de fonctionnement et la qualité de la planification des acquisitions avant de se pencher sur la régularité des opérations conduites depuis la préparation des dossiers jusqu'à l'attribution des marchés audités, conformément aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application.

Sous-phase 2 : Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Cette 2^{ème} sous phase s'est basée sur :

- l'échantillonnage retenu constitué de manière à être représentatif des marchés passés par l'autorité contractante, avec une sélection portant sur au moins 50 % du nombre total des marchés passés sans que ce nombre soit inférieur à dix marchés.
- la disponibilité des pièces justificatives ;
- l'auditabilité des marchés ;
- l'appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables étape par étape conformément à la réglementation avant la formulation des conclusions et le recueil des commentaires de l'AC audité.

Sous-phase 3 : Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette sous phase a permis à la mission d'évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés. Elle se fera à travers les étapes ci-après :

-
- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution ;
 - l'évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés ;
 - l'appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution ;
 - l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

3^{ème} phase : synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles

Cette phase s'est déroulée en six (06) sous-phases étapes

Sous-phase 1 : Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.

A ce niveau, il a été procédé à la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés afin de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché après analyse de la procédure de passation et évaluation de la procédure d'exécution des marchés.

Sous-phase 2 : Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

À cette phase, la mission apprécie la capacité de l'UP à intégrer les recommandations issues des audits antérieurs dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des marchés publics.

Sous-phase 3 : Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Ce contrôle a permis à la mission d'apprécier le degré de soumission effective des acteurs aux mécanismes de régulation du secteur et d'apprécier l'efficacité du processus de gestion des plaintes dans la commande publique.

Sous-phase 4 : Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

À ce niveau, la mission a vérifié la qualité technique et les quantités livrées, la localisation effective des prestations, la conformité physique ou fonctionnelle, la présence de bénéficiaires ou d'usagers finaux, les éventuelles non-conformités visibles ou déclarées

Sous-phase 5 : Élaboration des rapports et prise en compte des observations éventuelles des autorités contractantes et de l'ARMP

A cette étape, la mission a :

- procédé à la production du Rapport d'audit individuel rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- recueilli les contre-observations ou commentaires des AC et les intégrera ;
- procédé à la production du rapport de synthèse consolidée de toutes les autorités contractantes auditées, rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;

- établi les fichiers Excel normés dûment remplis (grille de vérification de conformité, de matérialité, délais, collusion, etc.) ;
- élaboré un résumé exécutif pour le rapport individuel.

Sous-phase 6 : Restitution du rapport provisoire en atelier national de validation et finalisation

La mission a préparé une présentation (PowerPoint) du rapport synthèse consolidée après amendement par l'ARMP et en a fait sa présentation au cours d'un atelier de validation. Elle a intégré toutes les corrections.

4.2 Outils d'évaluation utilisés

La mission a utilisé **des grilles de vérification de conformité en version Excel automatisées** qui sont des outils normatifs essentiels pour nous guider dans l'évaluation des différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés publics. Elles couvrent notamment :

- la planification, l'organisation et le fonctionnement de l'autorité contractante ;
- la passation des marchés : élaboration du DAO, publicité, évaluation des offres, attribution ;
- l'exécution des marchés : gestion administrative, technique, suivi des délais, modifications contractuelles et autres incidents de l'exécution.

Pour chaque grille de vérification de conformité, des formules ont été intégrées pour permettre à la mission de compter automatiquement le nombre de critères par modalité ; de calculer le pourcentage de chaque modalité d'appréciation (Respecté, Partiellement respecté, Non respecté) ; et de générer la note pondérée globale. Cela nous permettra à la mission de fournir une synthèse claire et chiffrée pour appuyer l'opinion finale de l'auditeur.

En complément des grilles de vérification de conformité, et d'appréciation standardisée, la mission a conçu des feuilles Excel spécifiques pour certaines étapes critiques du processus, notamment l'évaluation du **respect des délais de passation** et d'**exécution** des marchés publics.

Pour garantir l'uniformité des opinions formulées, la mission a utilisé six (06) grilles d'appréciation standardisées de quatre types définis comme suit :

1. **Grille d'appréciation de la disponibilité des pièces obligatoires** : Cette grille s'applique à l'évaluation de la complétude des dossiers de passation et d'exécution. Elle se présente comme suit.

Pourcentage d'absence des pièces (X)	Opinion sur la disponibilité de certaines pièces obligatoires
$X \leq 10 \%$	Très satisfaisante
$10 \% < X \leq 20 \%$	Satisfaisante
$20 \% < X \leq 40 \%$	Moyenne
$40 \% < X \leq 60 \%$	Faible
$60 \% < X \leq 80 \%$	Insatisfaisante
$X > 80 \%$	Très insatisfaisante

Source : Extrait du Référentiel ARMP 2025

2. **Grille d'appréciation de la performance des étapes de la procédure** : Cette grille permet l'appréciation de la conformité d'un marché, en tenant compte des différentes étapes telles que la planification, l'attribution, l'exécution, etc. Cette grille est présentée ci-dessous :

Pourcentage de conformité (X)	Opinion sur la performance de l'étape
$90 \% < X \leq 100 \%$	Très satisfaisante
$80 \% < X \leq 90 \%$	Satisfaisante
$60 \% < X \leq 80 \%$	Moyenne
$X < 60 \%$	Insatisfaisante

Source : Extrait du Référentiel ARMP 2025

3. **Grille d'évaluation de l'auditabilité** : cette grille permet de déterminer si un marché est suffisamment documenté pour faire l'objet d'un audit. Elle s'appuie sur le taux d'incomplétude des pièces obligatoires attendues (justificatifs administratifs, techniques et contractuels). Cette grille est résumée dans le tableau ci-dessous :

Taux d'incomplétude (X)	Auditabilité du marché
$X \leq 20 \%$	Marché auditable (OK)
$X > 20 \%$	Marché non auditable (KO)

Source : Extrait du Référentiel ARMP 2025

4. **Grille d'interprétation de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte d'indices éventuelles de collusion identifiées dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est présentée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Niveau d'alerte / Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Présence d'indices faibles ou isolés
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices nombreux ou récurrents

Source : Extrait du Référentiel ARMP 2025

5. **Grille d'interprétation de la présence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte de conflits d'intérêts éventuels identifiés dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est exposée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Absence d'indices de conflit d'intérêt
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés – situation à surveiller
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices sérieux de conflit d'intérêt – vigilance requise

Source : Extrait du Référentiel ARMP 2025

6. **Grille d'analyse des écarts en cas de non-conformité** : En cas de non-conformité, les écarts à l'aide de l'échelle qualitative ci-dessous :

Niveau d'écart	Description	Impact sur la conformité
Mineur	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale	Faible
Modéré	Écart nécessitant une correction mais n'entravant pas significativement le processus	Moyen
Majeur	Écart significatif compromettant la conformité des procédures de passation des marchés	Élevé

Source : Extrait du Référentiel ARMP 2025

5. Présentation des Données Globales des Marchés et des Modes de Passation

5.1 Présentation des Données Globales des Marchés

Au cours de l'exercice 2023, l'Université de Parakou a procédé à la passation de **sept (07)** marchés publics, pour un montant total de **quatre-cent cinquante millions neuf cent vingt-cinq mille quatre cent soixante-onze (450 925 471) FCFA HT**. Les données ont été recueillies à partir des documents transmis par l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit.

5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, l'autorité contractante a eu recours à deux modes de passation, à savoir : l'Appel d'Offres Ouvert National (AOON) et la Demande de Renseignements et de Prix (DRP).

La répartition des marchés selon les modes de passation est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Répartition des marchés selon les modes de passation

N°	Modes de Passation	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	Appel d'offres ouvert national	1	14	296 610 169	66
2	Demande de renseignements et de prix	6	86	154 315 302	34
	TOTAL	7	100	450 925 471	100

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Les marchés exécutés au cours de l'année audité couvrent plusieurs types de prestations. La répartition par nature est présentée ci-dessous :

Tableau n°2: Répartition des marchés selon la nature des prestations

N°	Nature des prestations	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	Travaux	3	43	375 844 286	83
2	Fournitures	1	14	24 215 085	6
3	Services courants	2	29	38 135 592	8
4	Prestations intellectuelles	1	14	12 730 508	3
TOTAL		7	100	450 925 471	100

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

La liste des marchés ainsi échantillonnés au niveau de l'Autorité contractante a également été soumise au commanditaire et validée avant le début d'exécution de la mission. Une fois l'échantillon de marchés publics validé, le groupement de cabinets a sollicité de la part de l'ARMP d'informer l'autorité contractante à auditer notamment **l'Université de Parakou** et de l'instruire afin d'apprêter toute la documentation relative aux marchés sélectionnés ainsi que les salles devant accueillir les auditeurs. La documentation qui leur a été demandée d'apprêter figure en annexe 3 du présent rapport.

6. Respect des procédures de passation des marchés publics

La présente section vise à évaluer, d'une part, la capacité organisationnelle de l'autorité contractante à planifier et encadrer la gestion des marchés publics, et d'autre part, la conformité des procédures de passation effectivement mises en œuvre sur les marchés sélectionnés.

Conformément au référentiel, la mission de revue a mis en œuvre sept (07) grands pôles de diligences dont la synthèse se présente ainsi qui suit :

6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

Conformément aux dispositions des articles **10, 11, 15 et 24** de la loi n° **2020-26 du 29 septembre 2020** portant Code des marchés publics en République du Bénin et à celles contenues dans les décrets **n°2020-596, n°2020-597 et n°2020-599 du 23 décembre 2020**, les Autorités Contractantes sont tenues de mettre en place les organes de passation et de contrôle des marchés publics.

Cette revue a permis de noter d'une part une appréciation de l'existence réelle des documents obligatoires entrant dans le cadre de la planification et de l'organisation des marchés publics, et d'autre part la mise en place effective ainsi que le fonctionnement des organes de passation et de contrôle instaurés par la réglementation.

6.1.1. Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

L'évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante en matière de marchés publics a été réalisée à partir de l'examen des documents transmis par la PRMP.

Les résultats obtenus pour la période sous revue sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°3 : Évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne

N°	Pièces attendues	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
1	Acte de nomination des membres de la CCMP (art 3 décret n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
2	Acte de nomination du Chef CCMP (art 4 et 5 décrets n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
3	Acte portant AOF de la CCMP (Décret N°2020-597 du 23 Décembre 2020) et Article 15 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
4	Acte de nomination de la PRMP (Article 11 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
5	Acte portant AOF de la PRMP (Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP (art 7 & art 8 du décret 2020-596 du 23 décembre 2020).	1	1	0
7	Acte portant AOF du SP-PRMP (art 8 du Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
14	Registre spécial de dépôt des offres (Article 69 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	4	4	0
17	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés (Article 2 point 7 du décret N°2020-597 du 23 décembre 2020)	4	4	0
	Taux moyen d'absence	22	22	0

DG= Degré de gravité liée à l'absence de la pièce ; NCF : Pièce dont l'absence a une incidence sur la procédure de passation ; INSF : Pièce dont l'absence est sans incidence sur la procédure de passation
(0 = absence de la pièce / 1 = présence de la pièce / (N/A) = Non Applicable)

Source : Données reçues de l'AC (base Excel feuille A1)

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux d'absence de 0%, la disponibilité des pièces obligatoires est **Très satisfaisante**.

6.1.2. Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante

L'évaluation de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics de l'autorité contractante a été conduite à partir de l'examen des documents collectés auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et de leur analyse, selon la grille de vérification de conformité définie au niveau de la méthodologie et outils.

Les résultats obtenus sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau n°4 : Résultats de l'évaluation de la conformité des organes de gestion des marchés publics

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	100%
100%	0%	0%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A4)

Opinion de l'auditeur :

Avec un **taux moyen de performance de 100%**, la conformité de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de gestion des marchés publics est jugée **très satisfaisante**, conformément à la grille d'appréciation définie à la section 2.4 du référentiel d'audit.

6.1.3. Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives

L'évaluation de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics de l'UP a été conduite à partir de l'examen des documents collectés auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et de leur analyse, selon la grille de vérification de conformité définie au niveau de la méthodologie et outils.

Les résultats obtenus sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau n°5 : Résultats de l'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	100%
100%	0%	0%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A5)

Opinion de l'auditeur :

Avec un **taux de conformité de 100 %**, la conformité du PPM de l'autorité contractante est jugée « **très satisfaisante** ».

6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Conformément aux exigences contractuelles, la mission de revue a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés publics en se basant sur l'analyse des procédures de passation mises en œuvre pour un échantillon de marchés sélectionnés.

Cet examen aborde plusieurs dimensions que sont :

- l'échantillonnage retenu défini selon des critères de représentativité ;
- la disponibilité des pièces justificatives
- l'auditabilité des marchés ;
- l'analyse détaillée des procédures appliquées, à travers les axes définis dans le référentiel.

6.2.1. Échantillonnage des marchés à auditer

Tableau n°6 : Répartition des marchés sélectionnés dans l'échantillon

Modes de passation	Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
Appel d'offre national ouvert	1	296 610 169
Demande de renseignements et de prix	3	49 657 457
Total sélectionné (a)	4	346 267 626
Total des marchés passés (b)	7	450 925 471
% (a/b)	57,14%	76,79%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Conformément aux principes méthodologiques définis dans le référentiel national d'audit des marchés publics, un échantillonnage représentatif a été constitué en vue d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, ainsi que de vérifier, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

Cet échantillonnage a été élaboré sur la base des marchés publics recensés au niveau de l'Université de Parakou au cours de la période auditée et selon les critères de représentativité prévus par le référentiel, à savoir : **au moins 50% en nombre ou 60% en montant** des marchés passés.

Afin de garantir une couverture pertinente des risques et de tenir compte du profil des marchés analysés, **les deux (02) critères ont été retenus**. En effet, dans le cas présent, l'analyse de la structure des marchés met en évidence à la fois :

- une prépondérance de marchés de faible à moyen montant, répartis sur une large variété de procédures ;
- une concentration budgétaire importante sur un nombre restreint de marchés de grande valeur, notamment dans les segments de travaux ou d'investissements.

Cette démarche a conduit à la sélection de **quatre (04)** marchés publics, représentant une valeur globale de **trois cent quarante-six millions deux cent soixante-sept mille six cent vingt-six (346 267 626)** francs CFA hors taxes. L'échantillon ainsi constitué correspond à un taux de représentativité de **57,14%** en nombre de marchés et d'environ **76,79%** en valeur, par rapport à l'ensemble des marchés passés au cours de la période audité.

À la suite de la constitution de l'échantillon, une collaboration a été engagée avec la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'autorité contractante, en vue de collecter les documents afférents aux marchés sélectionnés.

Cette phase a également permis d'examiner les aspects liés à l'organisation et au fonctionnement global du dispositif de passation, d'exécution et de contrôle a priori des marchés, ainsi qu'à la disponibilité documentaire.

L'échantillon ainsi validé, appuyé par les pièces justificatives obtenues, constitue la base d'analyse utilisée pour l'évaluation de la conformité des procédures auditées et la vérification, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

6.2.2. Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation

La mission a évalué l'auditabilité de chaque marché sélectionné à partir des résultats de la vérification documentaire, en se concentrant sur les pièces dont l'absence a une incidence directe sur la régularité de la procédure.

Les résultats de cette évaluation sont exposés dans les tableaux n°7 et n°8 ci-dessous :

Tableau n°7 : Auditabilité des marchés sélectionnés

Liste des pièces dont l'absence à hauteur des 20% entraîne la non auditabilité du marché (1/2)	Nombre de pièces reçues par marché			
	T_R_76345	F_FM_84471	S_UP_76640	PI_UP_76571
Total des pièces obtenues (A)	33	26	26	25
Total des pièces attendues (B)	33	26	26	25
Taux d'incomplétude lié à l'auditabilité du marché (1-A/B)	0	0	0	0
Seuil d'acceptabilité	20%	20%	20%	20%
Conclusion sur l'auditabilité du marché	OK	OK	OK	OK

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A2 et Auditabilité)

Le tableau ci-dessus présente en détail la disponibilité des documents obligatoires par marché sélectionné et permet d'évaluer leur impact sur l'auditabilité de chaque marché. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des résultats, le tableau (synthèse) ci-dessous regroupe les marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité.

Tableau n°8 : Répartition des marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité

	Marchés non auditables (1)	Marchés auditables (2)	Marchés sélectionnés (3=1+2)
Nombre	0	4	4
%	0%	100%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Auditabilité)

Opinion de l'auditeur :

Il ressort de l'analyse de la complétude des marchés sélectionnés que **les 4** marchés échantillonnés sont auditables et conformes. Le taux de complétude est par conséquent égal à **100 %**. Notre opinion est : Très satisfaisante.

6.2.3. Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables

La présente section porte sur l'appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés déclarés auditables. Elle vise à examiner de manière structurée et séquentielle le respect des dispositions légales et réglementaires applicables aux différentes étapes des procédures de passation des marchés publics. L'analyse est conduite étape par étape en tenant compte du type de marché concerné (travaux, fournitures, prestations intellectuelles) et du mode de passation utilisé (AOO, AMI-DP, DC ; DRP, ED).

Conformément au référentiel d'audit, l'appréciation de chaque étape repose sur les modalités suivantes : respecté ; partiellement respecté ; non respecté ; et non applicable (le cas échéant).

Les résultats de cette appréciation sont présentés à travers des sous-sections distinctes, chacune consacrée à la vérification des aspects suivants :

- la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner ;
- la conformité des règles de transparence ;
- la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés ;
- l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi ;
- la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente.

Les constats, opinions, risques et recommandations sont formulés sur la base des résultats issus des contrôles effectués, conformément à la méthodologie et outils d'évaluations présentés dans la section 4 du présent rapport.

6.2.3.1. Vérification de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des Dossiers d'Appel à la Concurrence (DAC) relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats des marchés sélectionnés se présente comme suit :

Tableau 10 : Résultats de la vérification de la conformité du DAC

SIGMAP	Intitulé du marché	Montant	Type de procédure	Statut d'auditabilité	Résultat de l'évaluation			Taux de performance %
					% Respecté	% Partiellement respecté	% Non respecté	
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	Auditable	100	0	0	100
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	Auditable	100	0	0	100
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	Auditable	100	0	0	100
PL_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	Auditable	100	0	0	100
Taux de performance								100

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A6)

*Avec un **taux moyen de performance de 100 %** pour l'ensemble des marchés audités, l'étape relative à la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner est jugée **très satisfaisante**.*

6.2.3.2. Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des règles d'information et de transparence relatives aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés sélectionnés se présente comme suit :



Tableau n°11 : Résultats de la vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

SIGMAP	Intitulé du marché	Montant	Type de procédure	Statut auditabilité	Résultat de l'évaluation			Taux de performance %
					% Respecté	% Partiellement respecté	% Non respecté	
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	Auditale	100	0	0	100
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	Auditale	100	0	0	100
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	Auditale	100	0	0	100
PL_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	Auditale	100	0	0	100
Taux de performance								100

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A7)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux moyen de performance de **100%**, l'étape relative à la conformité du dossier de consultation et de l'invitation à soumissionner est jugée **très satisfaisante**.

6.2.3.3. Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés relatifs aux marchés audités.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°12 : Résultats de la vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution

SIGMAP	Intitulé du marché	Montant	Type de procédure	Statut d'auditabilité	Résultat de l'évaluation			Taux de performance %
					% Respecté	% Partiellement respecté	% Non respecté	
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	Auditable	100	0	0	100
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	Auditable	100	0	0	100
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	Auditable	100	0	0	100
PL_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	Auditable	100	0	0	100
Taux de performance								100

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A8)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux moyen de performance de 100%, la conformité des étapes de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés est jugée Très satisfaisante.

6.2.3.4. Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

La mission a procédé à l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi, relatifs aux marchés audités et pour lesquels ces avis sont requis.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°13 : Résultats de la vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent

SIGMAP	Intitulé du marché	Montant	Type de procédure	Statut auditable	Résultat de l'évaluation			Taux de performance %
					% Respecté	% Partiellement respecté	% Non respecté	
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	Auditable	100	0	0	100
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	Auditable	100	0	0	100
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	Auditable	100	0	0	100
PL_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'Institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	Auditable	100	0	0	100
Taux de performance								100

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A9)

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **100%**, l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi est jugée **très satisfaisante**.*

6.2.3.5. Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats pour les six marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°14 : Résultats de la vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés

SIGMAP	Intitulé du marché	Montant	Type de procédure	Statut auditabilité	Résultat de l'évaluation			Taux de performance %
					% Respecté	% Partiellement respecté	% Non respecté	
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	Auditable	100	0	0	100
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	Auditable	100	0	0	100
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	Auditable	100	0	0	100
PL_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	Auditable	100	0	0	100
Taux de performance								100

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A10)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de performance de **100%**, le processus d'approbation par l'autorité compétente des marchés audités est jugé **très satisfaisant**.

6.2.3.6. Synthèse des résultats de la procédure de passation des marchés

Au terme de l'évaluation, la synthèse des résultats de la procédure de passation est présentée dans le tableau ci-dessous :



Tableau n°15 : Synthèse des résultats de la procédure de passation

SIGMAP	Intitulé du marché	Montant	Type de procédure	Statut d'auditabilité	Résultat de l'évaluation					Taux de performance %
					Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente	
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	Auditable	100	100	100	100	100	100
F_FM_8447	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	Auditable	100	100	100	100	100	100
S_UP_7664	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	Auditable	100	100	100	100	100	100
PI_UP_7657	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	Auditable	100	100	100	100	100	100
Taux moyen de performance										100

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Passation)

Opinion de l'auditeur :

Le taux moyen global des marchés audités est de **100%**. Avec ce taux, **la performance** suite à l'évaluation des étapes de la procédure de passation est jugée **"Très satisfaisante"**. Tous, les marchés ont obtenu un taux de performance de 100%.

6.2.3.1. Vérification du respect des délais dans la passation des marchés

Le tableau ci-dessous synthétise le niveau de respect des délais pour chaque marché, en tenant compte de toutes les étapes de la procédure. Il inclut également la vérification du respect des deux délais obligatoires notamment le délai de dépôt des offres et le délai de recours.

Tableau n°16 : Résultats de la vérification du respect des délais dans la passation des marchés

SIGMAP	Intitulé du marché	Montant	Type de procédure	Résultat de l'évaluation			Respect des délais obligatoires	
				Total respecté	% respecté	Taux de performance %	Délais de dépôt des offres	Délais d'attente de recours
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	6	100%	100%	100%	100%
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	6	100%	100%	100%	100%
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	6	100%	100%	100%	100%
PI_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	6	100%	100%	100%	100%
Taux moyen de performance						100%	100%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Délai)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux moyen de **100%**, le respect global des délais de procédure est **Très satisfaisant**. De même, le délai de dépôt des offres a obtenu une **performance satisfaisante** avec un **taux de 100%**. Quant au délai d'attente, la performance est de **100%**.

6.2.3.2. Vérification de la conformité des marchés attribués par gré à gré

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés attribués par gré à gré relatifs aux marchés de travaux sélectionnés dans l'échantillon d'audit

L'échantillon d'audit ne comporte aucun marché attribué par gré à gré. En conséquence, la mission n'a pas été en mesure d'apprécier la conformité des procédures de passation selon cette modalité.

6.2.3.3. Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics du Bénin la mission a procédé à l'évaluation des **indices de collusion** dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats, extraite de ce fichier, est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°17 : Résultats de la présence d'indices de collusion

Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut auditabilité	Résultat			Indice global d'alerte
					% Elevée	% Moyenne	% Faible	
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	Auditable	0	0	100	0%
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	Auditable	0	0	100	0%
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	Auditable	0	0	100	0%
PI_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	Auditable	0	0	100	0%
Taux de performance								0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A15)

Opinion de l'Auditeur :

Au regard des vérifications effectuées, les résultats obtenus font ressortir un **indice d'alerte de 0 %**. En conséquence, aucune indication de collusion n'a été relevée dans la procédure de passation des marchés audités.

6.2.3.4. Vérification de l'absence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation

La mission a procédé à l'évaluation des indices de conflit d'intérêt dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats, extraite de ce fichier, est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°18 : Résultats de la vérification de l'absence de conflit d'intérêt

Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut auditable	Résultat			Indice global d'alerte
					% Elevée	% Moyenne	% Faible	
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	Auditable	0	0	100	0%
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	Auditable	0	0	100	0%
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	Auditable	0	0	100	0%
PI_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	Auditable	0	0	100	0%
Taux de performance								0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A16)

Opinion de l'Auditeur :

Au regard des vérifications effectuées, les résultats obtenus font ressortir un **indice global d'alerte de 0 %**. En conséquence, aucune indication de conflit d'intérêt n'a été relevée dans la procédure de passation des marchés audités.

6.2.3.5. Appréciation finale de la conformité de la procédure de passation

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- le taux de performance de la procédure de passation par marché ;
- l'inscription du marché au PPM ;
- le respect du délai de dépôt des offres ;
- l'approbation du marché ;
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la procédure de sa passation prend en compte les quatre conditions cumulatives précédentes (**le marché est déclaré conforme, si le taux de performance est d'au moins de 80%, le marché est inscrit au PPM, le délai de dépôt des offres est respecté et le marché est approuvé**) ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de collusion ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt ;
- les motifs et impact des écarts constatés.

Le tableau ci-dessous présente les résultats consolidés pour l'ensemble des marchés auditables :



Tableau n°19 : Synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Taux de performance (Moyen)	Inscrit dans le PPM	Délais de dépôt des offres (Respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
								Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	100	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indice de conflit d'intérêt	Néant
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	100	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indice de conflit d'intérêt	Néant
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	100	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indice de conflit d'intérêt	Néant
PI_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	100	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indice de conflit d'intérêt	Néant

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A18)

Analyse quantitative :

Tous les quatre (04) marchés audités ont été jugés conformes.

Analyse qualitative :

- Quatre (04) marchés conformes sans aucune irrégularité constatée.

Conclusion générale :

Les résultats montrent que les marchés sont auditables et globalement conformes.

En résumé, la procédure de passation des marchés audités de l'Université de Parakou est **Très satisfaisante** pour la période sous revue.

6.2.3.6. Commentaire de l'autorité contractante sur la conclusion générale relative à la conformité de la procédure de passation

La mission n'a pas reçu de commentaires de l'Université de Parakou.

6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette section vise à évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés, à travers deux volets complémentaires :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution (ordres de service, certificats de paiement, procès-verbaux de réception, garanties de bonne exécution, attestations d'assurance, etc.) ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

L'objectif est d'apprécier la capacité de l'autorité contractante à encadrer de manière conforme l'exécution contractuelle, en se référant aux obligations réglementaires et contractuelles en vigueur.

6.2.4. Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés se présente comme suit :

Tableau n°20 : Résultat de la vérification de la conformité de la gestion administrative

SIGMAP	Intitulé du marché	Montant	Type de procédure	Statut d'auditabilité	Résultat de l'évaluation			Taux de performance %
					% Respecté	% Partiellement respecté	% Non respecté	
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	Auditable	100	0	0	100
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	Auditable	100	0	0	100
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	Auditable	100	0	0	100
PL_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	Auditable	100	0	0	100
Taux de performance								100

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A11)

Opinion de l'auditeur :

Le taux moyen de performance global est de **100%** traduisant une gestion administrative **Très satisfaisante**.

6.2.5. Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé à l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution pour chaque marché sélectionné, sur la base des dates extraites des documents collectés (ordre de service, procès-verbal de réception provisoire, contrat, informations spécifiques sur le changement des délais initialement prévus en cas d'ajournement ou de prise d'avenant relatif à la modification des délais, etc.).

Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus. Il présente, pour chaque marché, les données suivantes :

- la durée d'exécution contractuelle prévue ;
- la durée réellement observée déduction faite de la période d'ajournement ;
- le niveau de respect ou de dépassement des délais contractuels constaté. Et, le cas échéant, la présence d'avenants, de pénalités ou de justifications formelles.

Tableau n°21 : Résultats de l'évaluation du respect des délais contractuels

N° d'ordre	SIGMAP	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Durée contractuelle + Durée avenant	Durée réelle	Respect des délais	Application de pénalité (oui ou non)	Observations (Conforme / Non conforme)
1	T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	360	360	Respecté	oui	Conforme
2	F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	45	45	Respecté	oui	Conforme
3	S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	45	45	Respecté	oui	Conforme
4	PI_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	55	55	Respecté	oui	Conforme

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A19)

Opinion de l'auditeur

Globalement, le respect des délais d'exécution est jugé **très satisfaisant**

6.2.6. Appréciation finale de la gestion administrative et technique d'exécution

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- les taux de performance sur la gestion administrative par marché ;
- les motifs et impact des écarts constatés.
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la gestion administrative, technique prend en compte le taux de performance qui doit être d'au moins 80% pour déclarer un marché conforme.

Tableau n°22 : synthèse – Appréciation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut auditable	Taux de performance (Moyen)	Inscrit dans le PPM	Délais de dépôt des offres (Respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
									Appréciation de la performance (selon le barème)	Conclusion (Conforme ou non conforme)	
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	Auditable	100	Oui	Respecté	Oui	Très satisfaisante	Conforme	Néant
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	Auditable	100	Oui	Respecté	Oui	Très satisfaisante	Conforme	Néant
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	Auditable	100	Oui	Respecté	Oui	Très satisfaisante	Conforme	Néant
PI_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	Auditable	100	Oui	Respecté	Oui	Très satisfaisante	Conforme	Néant

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A20)

Analyse quantitative :

Tous les quatre (04) marchés examinés respectent les exigences de conformité en matière de gestion administrative.

Analyse qualitative :

Aucun des quatre marchés n'affiche d'insuffisances, ni marqués par l'absence de tout document remettant en cause la traçabilité de son exécution et ou par une performance insuffisante en matière de gestion administrative.

Conclusion générale :

La majorité des marchés audités montrent une bonne conformité globale, sur le plan administratif. Les insuffisances constatées sur certains marchés révèlent des faiblesses dans le suivi documentaire.

Il conviendrait de renforcer les dispositifs internes de contrôle et de sensibiliser les responsables techniques à l'importance de la documentation contractuelle complète, en particulier pour les phases de réception et de clôture des prestations.

6.2.7. Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés)

Il n'y a pas eu de commentaires reçus de l'Université de Parakou.

6.2.8. Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés

Cette étape de vérification vise à apprécier la manière dont l'autorité contractante prend en charge ces situations particulières, en s'assurant du respect des procédures prévues par la réglementation en vigueur. Elle permet également d'évaluer sa capacité à gérer efficacement ces cas exceptionnels, tout en veillant à préserver la continuité des prestations et à encadrer les risques liés à l'exécution contractuelle.

6.2.8.1. Contrôle de la conformité dans la gestion des avenants

Ce contrôle vise à vérifier si les avenants respectent les conditions de fond et de forme prévues par la législation en vigueur, notamment en termes de justification, de seuils autorisés et de procédures d'approbation.

Au terme des diligences mises en œuvre, nous avons noté qu'aucun des marchés audités n'a fait objet d'avenant au cours de la période sous revue.

6.2.8.2. Vérification de la conformité dans la gestion des résiliations de marchés audités

La mission a procédé à la vérification de la conformité de la résiliation des marchés sélectionnés

Au terme des diligences mises en œuvre, nous avons noté qu'aucun des marchés audités n'a pas fait objet de résiliation au cours de la période sous revue.

6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

L'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution auditées repose sur la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés. Elle permet de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché, à partir de deux axes d'évaluation complémentaires :

- **l'analyse de la procédure de passation**, depuis la planification des acquisitions jusqu'à l'attribution du marché, en tenant compte des modalités prévues dans le Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- **l'évaluation de la procédure d'exécution des marchés (gestion administrative générale de l'exécution**, gestion administrative particulière de l'exécution et évaluation du niveau de respect des délais contractuels d'exécution des marchés publics), fondée sur les pièces justificatives et le déroulement contractuel.

Les résultats sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous, renseigné pour chaque marché audité, permettant d'identifier les marchés conformes, ceux présentant des irrégularités mineures ou majeures, ainsi que les observations associées.

Un marché est considéré comme définitivement conforme sur l'ensemble du cycle de gestion lorsqu'il est simultanément conforme aux étapes de la procédure de passation et de la procédure d'exécution.

Tableau n°23 : Synthèse Résultats de l'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Opinion de l'auditeur sur la procédure de passation " Conforme ou non conforme "	Opinion de l'auditeur sur la gestion administrative générale et du respect des délais d'exécution " Conforme ou non conforme "	Conclusion générale " Conforme ou non conforme "	Observations (Motifs et impact des écarts)
T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	Néant
F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Néant
S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Néant
PI_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Néant

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Appréciation globale)

Commentaire sur le Tableau de synthèse :

⇒ Marchés sélectionnés

Tous les marchés audités (soit **100%**) ont été jugés **conformes** à l'issue de l'analyse globale des procédures de **passation** et d'**exécution**. Cependant, certains marchés présentent des insuffisances liées à :

⇒ Marchés passés par gré à gré

Aucun des marchés audités n'a été passé par la procédure de gré à gré, ce qui confirme que l'AC respecte strictement les règles de mise en concurrence.

⇒ Avenants audités

Au terme des diligences mises en œuvre, nous avons noté qu'aucun des marchés audités n'a fait objet d'avenant au cours de la période sous revue.

⇒ Marchés résiliés

Sur la base des dossiers mis à notre disposition, aucun marché audité n'a fait objet d'une résiliation au cours de la période auditée.

En conclusion, le **niveau global de conformité** des procédures auditées est jugé **satisfaisant**, avec des efforts à renforcer notamment dans :

- le respect des formalités documentaires exigées par les textes ;
- le respect des délais de la procédure de passation des marchés ;
- la disponibilité de la documentation de toutes les étapes de la passation des marchés ;
- la traçabilité systématique des décisions et actes de gestion contractuelle.

6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

La mise en œuvre effective des recommandations témoigne de la volonté de corriger les insuffisances relevées, de renforcer la conformité aux règles en vigueur et d'améliorer les performances de la commande publique.

Nous avons demandé sans obtenir le rapport d'audit de la mission de l'exercice 2022 au niveau de l'Université de Parakou. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de vérifier la mise en œuvre des recommandations d'audit précédentes.

6.6 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Au terme de nos travaux, nous n'avons eu connaissance au niveau de l'Université de Parakou d'aucun marché ayant fait objet de recours au cours de l'exercice sous revu.

6.7 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

Le contrôle de la matérialité vise à vérifier l'existence physique, fonctionnelle ou documentaire des prestations financées sur les marchés audités. Cette étape permet de s'assurer que les biens, services ou ouvrages payés ont été effectivement livrés, réalisés ou exécutés conformément aux stipulations contractuelles.

La mission a procédé à la vérification de la matérialité des prestations relatives aux marchés sélectionnés, ainsi qu'à certains marchés additionnels expressément désignés par le commanditaire.

Cette vérification s'est fondée sur les éléments suivants :

- les documents contractuels (DAO, contrats, PV de réception, décomptes, etc.) ;
- les constats physiques réalisés sur site, ou les preuves documentées (photos, témoignages, rapports de mission de suivi, etc.) ;
- la concordance entre les prestations attendues et les prestations effectivement constatées.

Le tableau ci-après présente la synthèse des vérifications menées :

Tableau n°24: Vérification de la matérialité des prestations

N° d'ordre	SIGMAP	Intitulé du marché	Montant	Type de prestation	Localisation ou Bénéficiaire	Constat de matérialité	Observation	Conclusion
1	T_R_76345	Travaux de construction du Centre de l'Innovation de l'Université de Parakou au profit du Rectorat de l'UP.	296 610 169	Travaux	Université de Parakou	Le Bâtiment existe mais non encore exploité	Satisfaisant	Conforme
2	F_FM_84471	Acquisition et installation d'un Ecran Interactif Multifonction avec système de vidéos Conférence pour la salle des professeurs et de pédagogie numérique et acquisition et installation d'un Ecran P8 affichage haute définition de 6m2 au profit de la Faculté de Médecine de l'UP (2 Lots).	24 215 085	Fournitures	Université de Parakou/Faculté de médecine	Matériels en bon état	Satisfaisant	Conforme
3	S_UP_76640	Sélection d'un prestataire pour l'entretien et réparation des climatiseurs du Rectorat de l'UP.	12 711 864	Services	Rectorat	Néant	Néant	Néant
4	PI_UP_76571	Sélection de cabinet(s) pour la production des plans techniques et du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) relatifs à la construction d'un bloc administratif du type R+1 de l'institut des langues à la FLASH et d'une construction d'une Bibliothèque Spécialisée de la FDSP au profit de la FLASH ET DE FDSP de l'UP(2 lots).	12 730 508	Prestation intellectuelle	Université de Parakou	Néant	Néant	Néant

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Matérialité)

7. CONCLUSION

Conformément aux Termes de Références et aux textes juridiques à valeur législative et réglementaires en vigueur, applicables aux différents marchés audités à l'**Université de Parakou**, une revue des marchés échantillonnés a été réalisée au niveau de l'autorité contractante.

S'inscrivant dans une logique de contrôle a posteriori de la régularité des procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés passés en 2023, cette revue avait pour objectif d'identifier les dysfonctionnements ainsi que leurs conséquences, et de proposer des mesures correctives appropriées. Globalement, l'analyse du système de passation et de contrôle des marchés publics à l'**Université de Parakou** révèle que des efforts ont été consentis par les acteurs pour assurer, dans la mesure du possible, le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Nous espérons que la mise en œuvre de nos recommandations contribuera à améliorer davantage le système de passation des marchés de l'**Université de Parakou** pour les prochains exercices. Une gestion optimale des marchés nécessitera que les recommandations de la mission soient appliquées dans leur intégralité, afin d'assurer une plus grande performance, efficacité et transparence dans les procédures de passation, d'exécution, de règlement et de contrôle des marchés publics au sein de l'**Université de Parakou**.

8. ANNEXES

Annexe 1 : Liste de présence de restitution

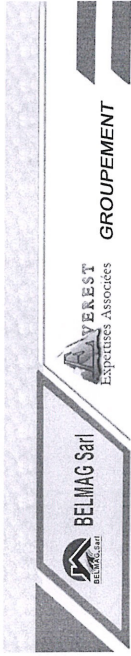
Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution

Annexe 3 : Liste de la documentation à apprêter par l'Autorité contractante

Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés

Annexe 1 : Liste de présence de restitution





LISTE DE PRESENCE DES SEANCES

RECRUTEMENT DE CABINETS OU FIRMES POUR LA REALISATION DES AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS - LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Autorité Contractante : Université de Parakou
Date : 16/12/2025

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION/POSTE	CONTACT ET MAIL	EMARGEMENT
1	HESGOU B.L. Vangela	BELMAG - Everest-Consulting	Auditeur Senior	vangelagis@yahoo.fr	
2	BONDU Marianick A.D	BELMAG - Everest-Consulting	Auditeur Junior	marianickbondou@gmail.com	
3					
4					
5					
6					

Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution



REPUBLIQUE DU BENIN

-----@-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----@-----

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS



ARMP AUTORITÉ DE
RÉGULATION DES
MARCHÉS PUBLICS
PRESIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE
DIFFERENTES AUTORITES CONTRACTANTES AU TITRE DE LA GESTION
BUDGETAIRE 2023**

Mission réalisée par le **Groupement**

BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISISES ASSOCIES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT

Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP)

Consultant : Groupement BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISISES ASSOCIES

Autorité Contractante Concernée : UNIVERSITE DE PARAKOU

DECEMBRE 2025

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT

MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE DIFFERENTES AUTORITES CONTRATANTES AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2023

Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Consultant : Groupement BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

Autorité Contractante concernée : UNIVERSITE DE PARAKOU

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi 16 décembre à 10 h 00 minutes a eu lieu la séance virtuelle de restitution de la mission d'audit de conformité des marchés publics passés au titre de l'exercice budgétaire 2023 au niveau de l'Autorité contractante susmentionnée.

Cette séance de restitution est une exigence des Termes de Référence de la mission d'audit commanditée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au consultant indépendant mandaté et a pour objectif non seulement de partager avec les responsables concernés de l'Autorité Contractante, le point des constats faits au cours de la revue de conformité et de matérialité des procédures de passation et d'exécution par la mission, mais aussi de recueillir de la part de l'autorité contractante les contres observations.

Présidée par Monsieur SINAGONRIGUI KORA ZAKI Gounou Taïrou, la séance a connu la participation effective des acteurs de la chaîne de passation de l'autorité contractante auditée ainsi que de **l'équipe des auditeurs**.

Au cours de cette séance, le point des marchés audités et les observations d'ordre général retraçant les points positifs et les points négatifs ont été partagées par l'équipe d'audit aux représentants de l'autorité contractante présente.

La liste de présence de la séance ainsi que la fiche de synthèse regroupant le point de l'échantillonnage fait et les observations d'ordre générale et spécifique sont jointes au présent procès-verbal.

La séance a pris fin à 10 heures 48 minute précises.

Ont signé :


Vangelas HESPOU


BONOU Mariamick

Annexe 3 : Liste des documents à apprêter par chaque
Autorité contractante





AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS – LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Liste des documents requis

N°	PIECES ATTENDUES
Pièces d'ordre général	
1	Acte de nomination des membres de la CCMP
2	Acte de nomination du Chef CCMP
3	Acte portant AOF de la CCMP
4	Acte de nomination de la PRMP
5	Acte portant AOF de la PRMP
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP
7	Acte portant AOF du SP-PRMP
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés
14	Registre spécial de dépôt des offres
15	Les statistiques, les indicateurs de performance sur les marchés
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés
17	Preuve de transmission des rapports par la PRMP respectivement à l'ARMP et à l'autorité de contrôle (DNCMP/CCMP)
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés
19	Preuve de transmission des rapports par le Chef Cellule à l'autorité de contractante
20	Document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
21	La balance générale des comptes et grand livre des comptes fournisseurs pour les institutions, les sociétés, les agences, et autres établissements publics ii. Le compte administratif, le compte de gestion du receveur et le rapport d'exécution budgétaire pour les communes iii. Les états des engagements (DPAF) au titre de l'exercice sous revue pour les ministères
22	Listes des DAO lancés au cours des exercices 2022 et 2023 dont la procédure n'a pas abouti
23	Tout document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
24	Manuel de procédures de la structure le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour la procédure de passation	
25	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence
26	ANO sur le DAC par la CCMP/DNCMP (Bon à lancer) ou du bailleur en cas de financement extérieur



27	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
28	Preuves de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
29	Liste d'émargement des candidats ayant retiré le DAO
30	Liste d'émargement des déposants des offres dans le registre spécial
31	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED
32	PV d'ouverture des offres
33	Note de service de désignation des membres des commissions ad'hoc d'ouvertures et d'évaluation des offres
34	Preuve de publication des PV d'ouverture des offres
35	Déclaration de l'AC en cas d'infructuosité de l'appel d'offre le cas échéant
36	Avis de l'organe de contrôle compétent avant la déclaration d'infructuosité par l'AC si marché relancé
	Preuve de publication de la déclaration d'infructuosité si marché relancé
37	Le PV de délibération de la COE avec la liste de présence des membres présents à ladite séance. Il est signé par au moins 3/5 des membres de la COE.
38	PV d'ouverture des plis par la Commission d'Ouverture et d'Evaluation
39	Rapport d'évaluation sanctionnant les travaux de la COE
40	ANO sur le rapport d'évaluation par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
41	PV d'attribution provisoire
42	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire
43	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI
44	Courriers d'information aux soumissionnaires non retenus
45	Avis d'attribution définitive
46	Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive
47	Marché signé, approuvé et enregistré
48	ANO sur le marché par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
49	Bon de commande ou marchés subséquents en cas d'accord-cadre
50	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
51	Acte de mise en place de la commission de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) des marchés
52	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) le cas échéant pour l'arrêt de la procédure
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles pour la procédure de passation	
53	Rapport spécial validé par la commission de contrôle de l'autorité contractante pour les Ententes Directes (ED)
54	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la DNCMP (entente directe, appel d'offres restreint)
55	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR, l'ED ou la DRP restreinte élaborée par l'AC
56	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint, DRP restreinte) Article 33 et 35 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)
57	Lettres d'invitation à soumissionner déchargées (avec Accusé de réception) pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations) avec les décharges de fournisseurs consultés
58	Preuve de transmission du marché conclu par entente directe (ED) à l'ARMP pour information
59	Preuve de transmission à la DNCMP des marchés de gré à gré ou ED autorisé en Conseil des Ministres
60	Accusé de réception des fournisseurs consultés des lettres de consultation restreinte (appel d'offres restreint, demandes de cotations)



61	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants
62	Preuve de libération de la garantie de l'offre des différentes soumissions rejetées
63	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution administratif des marchés	
64	Ordre de démarrage du service (OS)
65	Caution de l'avance de démarrage
66	Caution de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
67	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives)
68	Caution de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
69	Preuves de paiement (mandats, remises de chèques, ordres de virements)
70	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive
71	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou la lettre de demande du titulaire du marché pour la résiliation du contrat, le cas échéant
72	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) pour les avenants au contrat, le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution technique des marchés	
73	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux
74	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage) pour les marchés de travaux
75	Preuve d'existence d'un contrôleur permanent pour la surveillance des travaux (maître d'œuvre)
76	PVs / Rapports de réception des corps d'état pour les marchés de travaux ou Procès-verbaux de réception technique intermédiaire (si applicable dans les contrats à tranches ou à phases techniques)
77	Plans de recollement pour les marchés de travaux
78	PV de réunion de chantier pour les marchés de travaux
79	Le journal de chantier est disponible et tenu à jour sur le chantier en permanence ou Main courante du chantier ou registre des visites du maître d'ouvrage / maître d'œuvre
80	Rapports de contrôle/suivi conformément aux clauses contractuelles
81	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle pour les marchés de travaux
	PV de pré-réception technique s'il y a lieu
82	PV de réception provisoire et définitif
	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison
83	Rapports (livrables) validés pour les PI
84	Procès-verbal de mise en service (pour les équipements techniques, installations ou logiciels) : Pour les marchés de fournitures et services
85	Certificat de conformité technique / Attestation de garantie (équipements spécialisés) si applicable
86	Mise à disposition officielle du livrable (note de transmission ou rapport de dépôt) : PI
87	Registre ou fiche de stock des matières retraçant les entrées de biens et les sorties
	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières

Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés

